BULLETIN DE SURVEILLANCE 2011-2012 SEMAINE 10-11

Surveillance des intoxications par le monoxyde de carbone

BULLETIN DE SURVEILLANCE DES ÎNTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

LES FAITS MARQUANTS AU 19 mars 2012

- Selon les informations disponibles à ce jour, 957 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO) ont été signalés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011 dont 48 épisodes entre le 5 mars et le 18 mars 2012. Depuis le 1^{er} septembre 2011, 3 130 personnes ont été exposées à des émanations de CO dont 524 ont été admises en hospitalisation.
- Des coupures en alimentation électrique consécutives à des conditions météorologiques exceptionnelles dans le Nord-Pas-de-Calais ont conduit à une recrudescence d'intoxication par le CO en lien avec des chauffages mobiles d'appoint et des groupes électrogènes.
- Au cours de cette période d'intempérie, un décès par intoxication par le CO est survenu, en Nord-Pas-de-Calais en lien avec l'utilisation d'un groupe électrogène placé dans un garage.
- Afin d'éviter la survenue de telles intoxications, des messages spécifiques de prévention dédiés à la bonne utilisation de chauffages mobiles d'appoint et de groupes électrogènes ont été élaborés par l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) et la direction générale de la santé (DGS)

N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion ; N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) ; ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, <u>la signale à </u>l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour transmission aux services compétents

Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

Enquête médicale

Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués

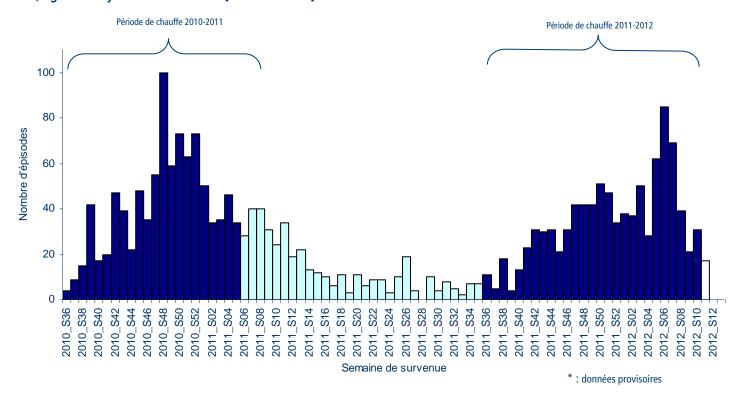
Objectifs

- 1. Suivi du nombre d'intoxications par le CO
- **2.** Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de l'<u>Institut de veille sanitaire</u>



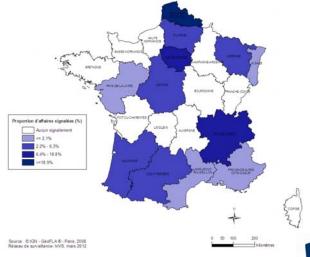
Figure 1 | Evolution depuis le 1^{er} septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]



- Depuis le 1^{er} septembre 2011, **957 épisodes d'intoxication par le CO**, suspectés ou avérés ont été signalés au système de surveillance alors que 1 139 signalements avaient été transmis au cours de la même période de la saison de chauffe précédente. Au cours des semaines 10 & 11_2012, **48 épisodes** d'intoxication par le CO ont été signalés contre 61 signalements au cours des mêmes semaines de la période de chauffe précédente.
- Au cours des semaines 10 & 11_2012, seules 12 régions ont signalé des intoxications par le CO. Un tiers de ces signalements concernait la région Nord-Pas-de-Calais.

| Figure 2 | Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 08_2012 et 09_2012

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 ^{er} sept 2011			
Episodes	152	136	102
Exposés	539	354	430
Semaines 10 & 11_2012			
Episodes	9	16	8
Exposés	78	61	26

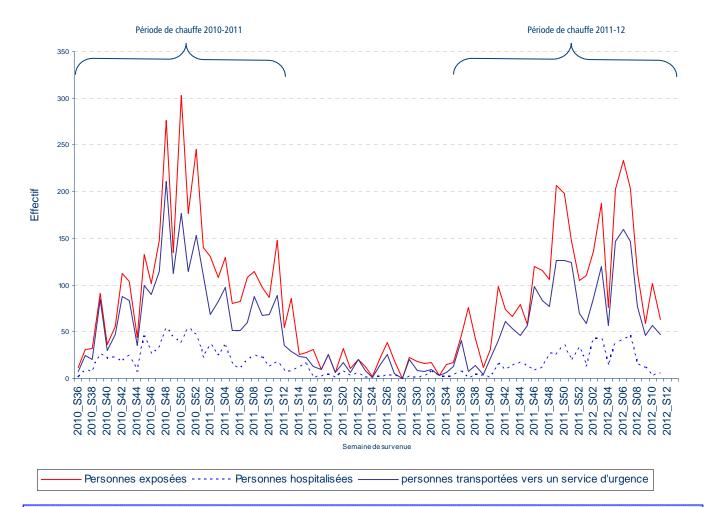


Au cours des semaines 10 & 11_2012, la région Nord-Pas-de-Calais a déclaré 16 signalements dont 12 au cours de la semaine 10, période marquée par des conditions météorologiques exceptionnelles : brusque baisse de température et chutes de neige, ayant entraîné des coupures en alimentation électrique.

Depuis le début de la période de chauffe, la région lle-de-France demeure la région la plus concernée par les intoxications par le monoxyde de carbone.

Figure 3 |

Evolution depuis le 1^{er} septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées par le CO, transportées vers un service d'urgence hospitalière ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Depuis le 1^{er} septembre 2011, 3 052 personnes ont été exposées à des émanations de CO; 2 056 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière. Parmi celles-ci, 524 ont été admises en hospitalisation. Le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication par le CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010-11 (3 330 personnes exposées à des émanations de CO dont 2 380 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 744 ont été admises en hospitalisation). Au cours des semaines 10 & 11_2012, les nombres de personnes exposées (142), transportées vers un service d'urgence hospitalière (104) ou admises en hospitalisation (8), ont été inférieurs à ceux observés au cours des semaines 10 & 11_2011 de la précédente période de chauffe (230 exposées, 157 transportées vers un service d'urgence hospitalière, 29 admises en hospitalisation).
- Depuis le 1^{er} septembre 2011, 29 décès par intoxication par le CO ont été signalés au système de surveillance. Les intoxications mortelles déclarées au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011 sont survenues de manière accidentelle au décours d'une utilisation inadaptée d'appareil à combustion ou d'une anomalie au niveau d'une installation de production de chauffage au gaz. Au cours des deux dernières semaines, un décès est survenu suite à l'utilisation d'un groupe électrogène dans un garage au moment des intempéries survenues dans le Nord-Pas-de-Calais ayant entrainé des coupures en alimentation électrique.



DSE

BULLETIN DE SURVEILLANCE 2011-2012 **SEMAINE 10-11**

Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2011, les principaux premiers déclarants ont été :

- Les services départementaux d'incendie et de secours avec 43% des signale-
- Les services d'urgence hospitalière avec 17% des signalements ;
- Les services de médecine hyperbare avec 8% des signalements.

Parmi les **948** épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011, 81% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

Depuis le 1er septembre 2011, 66 signalements d'intoxication oxycarbonée ont été associés à une utilisation inappropriée d'un groupe électrogène exposant 186 personnes à des émanations de CO dont 68 ont été admises en hospitalisation et 14 sont décédés. Parmi ces signalements, 50 sont survenus de manière accidentelle dans l'habitat lors du fonctionnement d'un groupe électrogène dans une cave, un sous-sol ou un lieu confiné.

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conditions d'utilisation de certains appareils. Les messages spécifiques sont les suivants :

N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion ;

N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) ; ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

L'intégralité des informations est disponible sur le site internet des ministères chargés de la santé, de l'intérieur et sur le site web de l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé INPES.

Equipe DSE:

Directeur du département santé

Responsable de l'unité toxicovigilance surveillance des intoxications Frédéric de Bels

Chargée de projet

Ionitrice d'études-animatrice réseaux nne-Claire Guedou

nargée de projet informatique

Contact surveillanceco@invs.sante.fr

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

